ENQUÊTE PUBLIQUE - REVISION ALLEGEE 1

La Communauté de communes Millau Grands Causses a lancé une enquête publique du vendredi 1er mars au mercredi 3 avril 2024 portant sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi-HD.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PLUi-HD)

OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°2024A060 en date du 2 février 2024, le Président de la Communauté de communes Millau Grands Causses (CCMGC) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUi-HD).

DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Du vendredi 1er mars 2024 à partir de 9h00 au 3 avril 2024 inclus à 17h00, soit une durée de 34 jours.

COMMISSAIRE ENQUETEUR

Conformément à la décision n° E23000130/31 du 10/01/2024 de Madame le Président du Tribunal Administratif de Toulouse désignant monsieur Christian VERGNES, gérant de société à la retraite, demeurant 7 Allée de l'Etang, CALMONT (12630) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-François GROS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ET ACCUEIL DU PUBLIC

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté du vendredi 1er mars 2024 à partir de 9h00 au 3 avril 2024 17h00 inclus.

- A la Communauté de communes Millau Grands Causses (CCMGC),
- Dans les mairies d'Aguessac, de Millau et Saint André-de-Vézines,
- Sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse :
  https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/enquete-publique-revision-allegee-1

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre des permanences définies ci-dessous :

- **Communauté de communes : le vendredi 1er mars 2024 de 9h00 à 12h00**
- **Mairie de Saint André-de-Vézines : le mardi 12 mars 2024 de 15h00 à 17h00**
- **Mairie d'Aguessac : le mardi 26 mars 2024 de 10h00 à 12h00**
- **Communauté de communes : le mercredi 3 avril 2024 de 14h00 à 17h00**

Durant l'enquête publique, toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse de la Communauté de communes Millau Grands Causses.

Consulter l'avis complet

Consulter l'arrêté
publié le 06.02.24

L'enquête publique portant sur la révision allégée N°1 de PLUi-HD, s'est déroulée du vendredi 1er mars 2024 à partir de 9h00 au mercredi 3 avril 2024 inclus jusqu'à 17h00.

Au cours de ces dernières années, l'application du PLUi-HD a mis en évidence la nécessité de réajuster des zonages agricoles et naturels principalement sur le secteur du « Larzac » de la commune de Millau ainsi que plus ponctuellement, sur les communes d'Aguessac et de Saint André-de-Vézines.

En effet, les limites entre les espaces agricoles (A), les espaces naturels (N) et les espaces naturels à vocation pastorale (Npa), n'apparaîssent pas totalement adaptées aux usages réels des espaces et aux besoins de l'activité agricole.

De plus, la classification de ces zonages ne permet pas le développement d’un certain nombre d’exploitations, notamment dans la filière bio dont la pérennité est remise en question.

Il apparaît donc nécessaire d’affiner les limites entre zones A, N et NPa du PLUi-HD afin d’intégrer en zone agricole les exploitations et leurs espaces de fonctionnalité.

Les modalités de la consultation pendant l'enquête publique

L'ensemble des pièces du dossier est disponible pour consultation en ligne sur cette page ci-dessous.

Consulter l'ensemble du dossier en ligne

Pièces administratives

Arrêté d'enquête publique révision allégée n°1

Avis et réponses

Bilan de la concertation révision allégée n°1

Délibération de prescription révision allégée n°1

Examen conjoint révision allégée n°1

Notice enquête publique révision allégée n°1

Présentation de la révision allégée n°1

0.3 a - Notice de présentation révision allégée n°1

0.3 b - Évaluation environnementale révision allégée n°1

0.3 c - Résumé non-technique

Zonages modifiés

Planches globales

- 5_1a. Aguessac
- 5_1f. Millau
- 5_l. Sant André de Vezines

Planches zoom

- 5_2l Saint André de Vezines

Les requêtes déposées pendant l'enquête publique

Millau 1

,

Millau 2

,

Millau 3